

Informations générales

Période	30/06/2026
Date de création du portefeuille	14/11/2022
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	14/11/2022
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR001400CNH3
Type de part	C2
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170084
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	3 ans
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,25% TTC max
Commission de surperformance	non
SRI – Summary Risk Indicator	
	1 2 3 4 5 6 7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	11 118,61
Actif net	17 838 833,42
Nb de parts	1 604,41

Orientation de gestion

L'objectif de gestion du FCP est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2032. Le FCP cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souveraines de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon Standard Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le FCP met en oeuvre une stratégie de portage sans se référer à un indice de référence.

Duration

30/06/2026	5.09
------------	------

Rendement au pire

30/06/2026	3.60
------------	------

Rendement à maturité

30/06/2026	3.73
------------	------

Contact

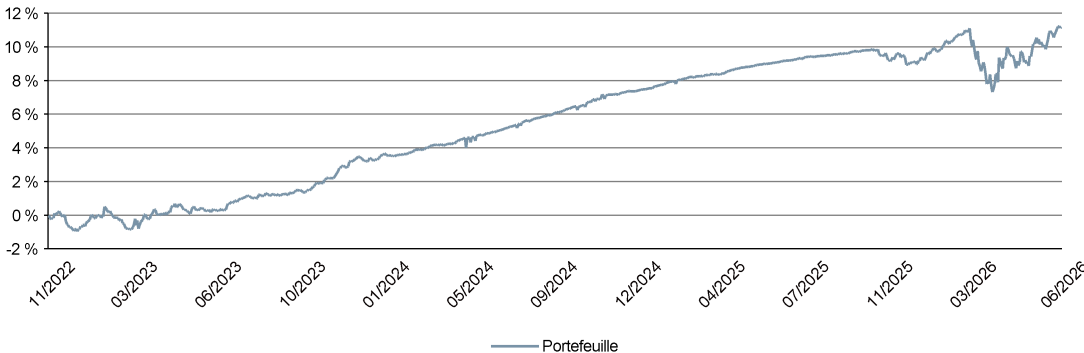
UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00



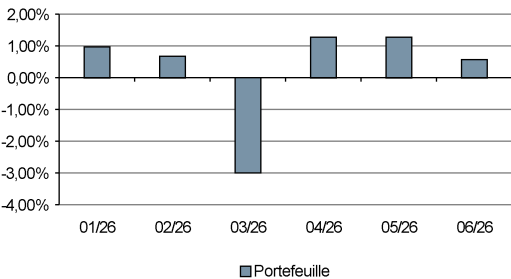
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	2 ans	3 ans
Portefeuille	0,57	3,15	1,72	1,90	5,86	10,88

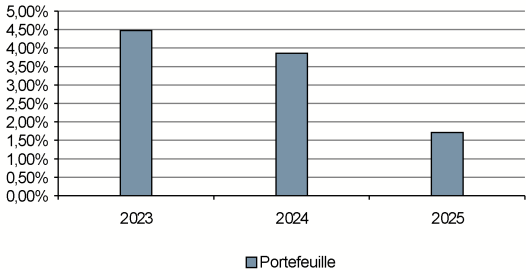
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

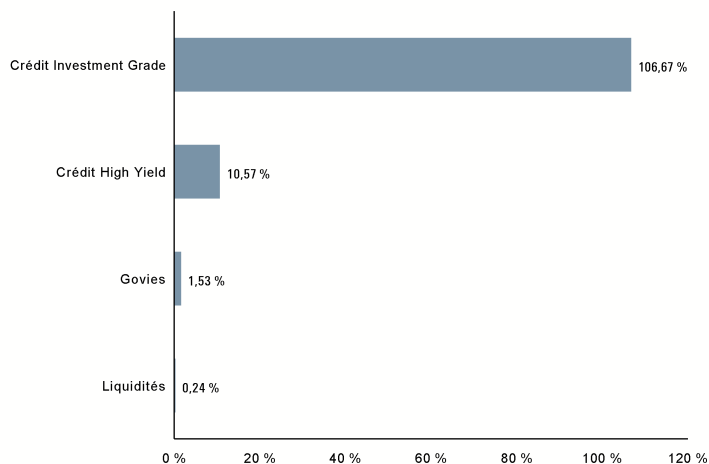
Indicateur de fréquence	1 an	3 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	3.10	1.92
Ratio de Sharpe du portefeuille *	-0.05	0.31

* Indicateur annualisé

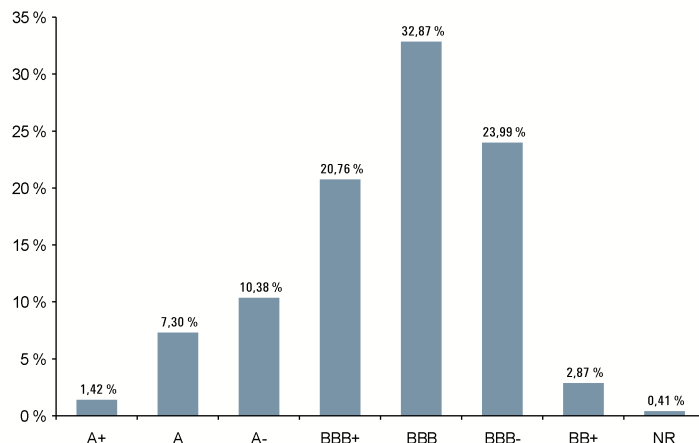
Commentaire de Gestion

Le mois de juin a été marqué par la signature, le 17 juin, d'un protocole d'accord entre les États-Unis et l'Iran ouvrant une période de soixante jours de négociations en vue d'une trêve durable. Dans ce contexte, le blocus naval américain a été levé et le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz a progressivement repris, avec plus de cinquante passages quotidiens observés en fin de mois. Toutefois, l'équilibre demeure fragile. Les divergences persistantes sur la question nucléaire et sur le contrôle du détroit d'Ormuz continuent de compliquer les discussions, tandis que plusieurs incidents maritimes et les frappes intervenues en fin de mois ont rappelé que le risque géopolitique restait élevé. Les marchés ont accueilli favorablement cette perspective d'apaisement. Les marchés obligataires ont poursuivi leur mouvement de normalisation. Les investisseurs ont néanmoins rapidement déplacé leur attention des risques énergétiques vers l'évolution de l'inflation et de la politique monétaire américaines, désormais perçues comme les principaux déterminants des marchés pour le second semestre. Aux États-Unis, les dernières données d'inflation ont apporté des signaux plus rassurants qu'anticipé. L'inflation CPI de mai s'est établie à 4,2 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente est ressortie à 2,9 %, conforme aux attentes. Malgré la persistance d'un effet lié au choc énergétique, les indicateurs suggèrent que la transmission de celui-ci à l'inflation sous-jacente demeure limitée. Dans le même temps, les données d'activité ont continué de refléter une économie résiliente, même si certains indicateurs avancés montrent des signes de ralentissement progressif. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a maintenu son taux directeur à 3,75 %, lors de la première réunion présidée par Kevin Warsh. Le ton adopté par la banque centrale s'est révélé restrictif. Les projections du FOMC traduisent une inquiétude croissante concernant l'inflation, avec neuf membres sur dix-huit anticipant désormais une hausse des taux d'ici la fin de l'année. Les prévisions d'inflation sous-jacente pour 2026 ont été révisées à la hausse, tandis que les perspectives de croissance ont été légèrement abaissées. Le scénario d'une pause prolongée de la Fed, celle-ci souhaitant obtenir davantage de preuves de la modération durable des pressions inflationnistes, demeure le plus probable pour les investisseurs. En zone euro, l'environnement monétaire apparaît plus équilibré. Le ralentissement des prix de l'énergie a contribué à une baisse de l'inflation, tandis que les indicateurs économiques demeurent contrastés. Selon l'estimation préliminaire, l'inflation globale est revenue à 2,8 % en juin après 3,17 % en mai. L'inflation sous-jacente a également reculé à 2,39 %. Cette évolution confirme l'atténuation progressive des pressions inflationnistes domestiques observée depuis plusieurs mois. La Banque centrale européenne conserve toutefois une approche prudente. Malgré un recul de l'inflation, la croissance demeure fragile et reste exposée aux évolutions géopolitiques et commerciales. Les indicateurs PMI se sont légèrement redressés en juin, suggérant une amélioration graduelle de l'activité après le ralentissement observé au printemps. En synthèse, le mois de juin s'est achevé sur une performance globalement favorable des marchés obligataires. Le recul des prix de l'énergie a soutenu les actifs obligataires. En zone euro, le rendement du Bund allemand à 10 ans est passé de 2,94 % à 2,86 %, tandis que le rendement du Treasury américain à 10 ans a légèrement progressé de 4,44 % à 4,47 %. Les marchés du crédit ont affiché de bonnes performances : +0,44 % sur le segment investment-grade européen, amenant la performance de l'année à +1,33 %. Le segment high-yield, porté par une compression des primes de crédit, progresse de +0,55 % en juin et de +1,87 % cette année.

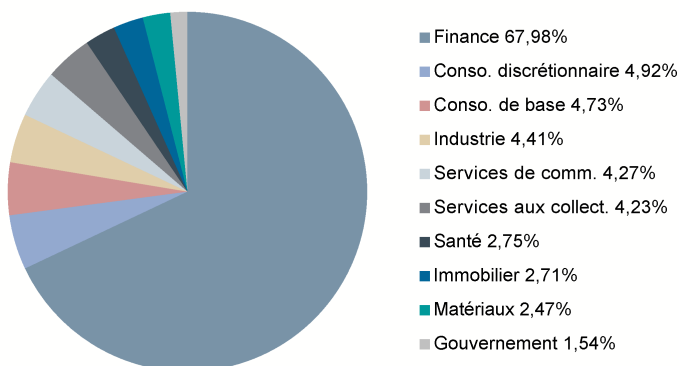
Répartition par classes d'actifs



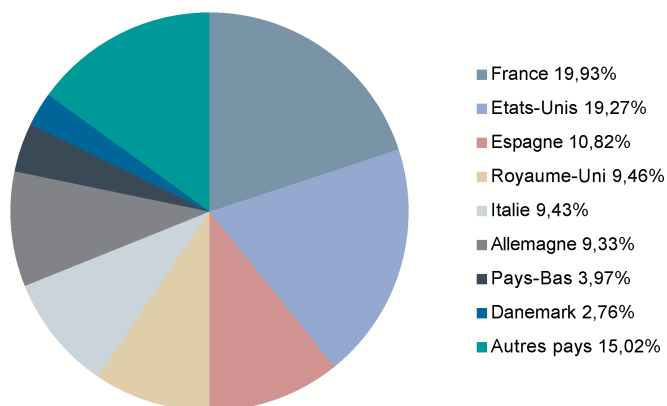
Répartition par notations de la poche obligataire



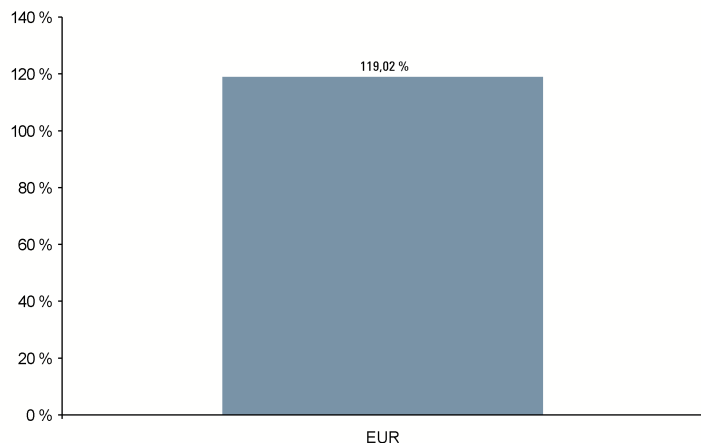
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
SCHN EL 1.625 06-31	1,93%
CA 4.375% 15-04-36	1,69%
ING GROEP NV 4.25% 18-05-38	1,66%
BNP PAR 4.75% 13-11-32 EMTN	1,63%
KRAF HE 3.25 03-33	1,61%
UNICREDIT FIX 19-05-36 EMTN	1,61%
BARRY CAL 4.25% 19-08-31	1,59%
BARCLAYS 4.616% 26-03-37 EMTN	1,56%
EDP SER 3.5 07-31	1,56%
ROMA GO 5.875 07-32	1,53%
	16,37%

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICl, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.